



**BTP CFA
GRAND EST**

Association régionale
des CFA du BTP du Grand Est



FICHE DIPLÔME



Retrouvez-nous sur
btpcfa-grandest.fr



BUT

GENIE CIVIL CONSTRUCTION DURABLE RÉHABILITATION ET AMÉLIORATION DES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DES BÂTIMENTS



INFORMATIONS

Titre officiel de la formation RNCP

Code RNCP : 35485

(Plus d'info : www.francecompetences.fr)

CERTIFICATEUR

Université de Lorraine

ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT

31 août 2026

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public.

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Une étude particulière peut être mise en place.
Pour cela, contacter le référent handicap du lieu de formation.

CONDITIONS D'ACCÈS

▣ Par la voie de l'apprentissage :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Jeunes sortis de 3^{ème} ayant 15 ans avant le 31 décembre de l'année de la formation.

Sans condition d'âge pour les personnes reconnues travailleur handicapé, ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme, inscrites sur la liste des sportifs de Haut Niveau.

▣ En contrat de professionnalisation :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans.

Bénéficiaires de minima sociaux.

▣ Autres dispositifs de la Formation

Professionnelle Continue :

Salariés, demandeurs d'emploi.

PRÉREQUIS

Diplôme de niveau 4 validé dans le domaine.

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.

- Le Bachelor Universitaire de Technologie « Génie civil – Construction durable » parcours « Bureau d'études Conception » couvre les secteurs d'activité en lien avec le Bâtiment et les Travaux Publics (BTP). Il a pour objectif de certifier des techniciens supérieurs dotés de fortes compétences technologiques, mais également familiers des aspects non technologiques de la profession, comme la gestion de projets. Ils sont destinés à exercer indifféremment au niveau de la maîtrise d'ouvrage (programmation des travaux), de la maîtrise d'œuvre (bureaux d'études) ou des travaux (entreprises de construction).

1. Activités visées

Ils sont destinés à exercer indifféremment au niveau de la maîtrise d'ouvrage (programmation des travaux), de la maîtrise d'œuvre (bureaux d'études) ou des travaux (entreprises de construction). Leurs compétences couvrent l'ensemble des techniques de construction, des fondations aux structures jusqu'aux équipements techniques, de la stabilité des constructions aux questions de confort thermique, acoustique et visuel, du choix des matériaux à la définition des techniques de construction, du terrassement aux aménagements routiers ou aux ouvrages d'art.

2. Compétences attestées

Élaboration des solutions techniques de tout ou partie d'un projet de Bâtiment :

- Choix et justification des solutions techniques en phase études.

Élaboration des solutions techniques de tout ou partie d'un projet de Travaux Publics :

- Choix et justification des solutions techniques en phase prépa ou EXE.

Dimensionnement des ouvrages et des équipements techniques du Bâtiment et des Travaux Publics :

- Réalisation d'un dimensionnement réglementaire dans des cas simples.

Organisation d'un chantier de Bâtiment et des Travaux Publics :

- Conduite d'un chantier.

Pilotage technique d'un ouvrage tout au long de sa vie :

- Contribution à la gestion d'un parc d'ouvrages.




INFORMATIONS
**CONDITIONS D'ENTRÉE
DANS LA FORMATION**

La sélection des candidats se fait sur dossier.
Sont prises en compte lors de cette sélection :

- La diversité des parcours des candidats pour assurer un équilibre DUT / BTS et pour ouvrir la formation vers d'autres profils
- La diversité des origines géographiques des candidats
- La motivation du candidat exposée dans son projet professionnel et qui peut être affirmé par un contrat de professionnalisation

SITES DE FORMATION

BTP CFA Meurthe-et-Moselle et Meuse (54-55)


DURÉE DE LA FORMATION

Formation en 2 ans.

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

A déterminer à l'issue du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

COÛT DE LA FORMATION
▀ Par la voie de l'apprentissage :

Financé par l'OPCO de l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage.

▀ Par la voie des contrats de professionnalisation et la Formation Continue :

Nous contacter.


PLUS D'INFO :

www.btpcfa-grandest.fr

POUR FACILITER
VOTRE RECHERCHE D'ENTREPRISE :

www.monavenirbtpgrandest.fr

Mise à jour le 22/03/2024


3. Méthodes pédagogiques


Rythme alterné
CFA/Entreprise



Enseignements en
digital learning



Livret d'apprentissage
(Suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation
(planning, résultats, absences)

4. Outils et moyens techniques


Des ateliers équipés
de postes de travail



Des salles de cours
connectées



Une plateforme LMS
avec des cours en ligne

5. Moyens humains

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

6. Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme ou d'examen final. Ces modalités seront définies dans la convention de formation.